

DEPARTEMENT DE LA MANCHE
SAINTE GERMAIN SUR AY
PLAN LOCAL D'URBANISME

6.2.2 DROIT DE PRÉEMPTION	Révision du PLU Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du
------------------------------	---

--- Limite du Droit de Préemption Urbain
Zone de préemption du Conseil Général au titre des Espaces Naturels Sensibles

